Luxembourg, le 22 août 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

DEMOKRATESCH PARTEI

Chambre des Députés Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit B.P. 510 L-2015 Luxembourg

Tel.: 22 41 84 1 Fax: 47 10 07

dp@dp.lu www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Économie:

« Mon interpellation à la Chambre des Députés au sujet de l'évolution du secteur touristique le 20 juin 2013 était l'occasion pour discuter de vive voix de ce secteur créateur d'emplois et de richesses lequel est un vecteur fédérateur et porteur d'avenir pour nos régions, voire le pays entier. Même si le secteur est en progression, le débat en séance plénière a également permis d'identifier ce jour-là diverses faiblesses. À l'instar d'autres secteurs, je pense qu'il serait judicieux d'aborder ces défis ensemble avec les acteurs concernés.

En France, l'ancien Premier Ministre avait lancé des « Assises du Tourisme » fin novembre 2013 dans le but de mobiliser les acteurs publics et privés, professionnels et bénévoles afin d'adapter ainsi l'offre touristique aux souhaits et aspirations des visiteurs nationaux et étrangers.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Economie:

- Monsieur le Ministre est-il disposé à organiser, tout comme dans le domaine de la culture et de la recherche, des « Assises du Tourisme »? Dans l'affirmative, quand ces assises pourraient-elles avoir lieu au plus tard et à quel rythme?
- Le ministère aurait-il déjà réfléchi, le cas échéant, sur un concept de travail qui pourrait servir de cadre à de telles assises?
- Selon l'avis de Monsieur le Ministre, quelles pourraient être les grands pôles thématiques à élucider? Est-il envisageable de définir dans ce contexte un programme d'action pour le tourisme?
- Monsieur le Ministre envisagerait-il de mettre en place, après la

tenue des assises, une structure qui assurerait le suivi des conclusions retenues? Pour ce faire, est-ce que la démarche engagée suite aux « Assises de la Culture » tenues en juillet 2016 à Luxembourg pourrait être considérée comme un modèle à suivre dans le secteur du tourisme? »

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER Député